URIOPSS Auvergne Rhône-Alpes

Assemblée Générale du 30 avril 2019

RAPPORT GLOBAL 2018

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

+ Unis + Ouverts + Proches

Unir les associations pour développer les solidarités

SOMMAIRE

1 RAPPORT MORAL 2018

(page 3)

2 RAPPORT FINANCIER 2018

(page 6)

3 RAPPORT D'ACTIVITE 2018

(page 15)

1 Rapport moral 2018

Rapport moral de la Présidente

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes Année 2018

Bonjour à tous et bienvenue à l'assemblée générale de l'Uriopss ARA,

Un grand merci à LADAPT qui une fois de plus nous accueille dans ses locaux pour notre assemblée générale annuelle qui porte sur l'exercice 2018, première année de fonctionnement avec notre nouveau périmètre régional.

En effet, la fusion des deux régions Auvergne et Rhône-Alpes est effective depuis le 1er janvier 2018 et un nouveau conseil d'administration entièrement renouvelé s'est mis en place fin mars de l'année dernière.

Cette fusion a été préparée tout au long de l'année 2017 et construite par les équipes et les administrateurs des deux unions. Après une première année de mise en œuvre, nous pouvons considérer que c'est une réussite. L'équipe des conseillers techniques et des services supports comporte 16 personnes qui partagent leurs savoirs faire et interviennent sur tous les territoires. Le conseil d'administration remplit sa mission avec sérénité, écoute et respect de la parole de chacun.

Je tiens à remercier chaque administrateur de sa contribution au fonctionnement harmonieux de cette instance. Le regroupement de nos deux régions est cité en exemple au niveau national.

Notre Uriopss concerne donc désormais 12 départements du Cantal à la Haute Savoie et de l'Allier à la Drôme.

Au-delà de ce vaste espace géographique, l'Uriopss ARA réunit plus de 450 associations et plus de 1 300 établissements ou services. Cette nouvelle dimension constitue donc un réel enjeu pour l'Uriopss et génère des obligations et des responsabilités :

- Poursuivre notre accompagnement des associations, fédérations, mutuelles pour partager les savoirs et apporter les expertises techniques nécessaires
- Rassembler le tissu associatif de solidarité et relayer le plaidoyer auprès des pouvoirs publics locaux
- Représenter notre secteur et aller au contact des adhérents sur les territoires.

Ces priorités sont plus que jamais d'actualité au moment où la représentation du secteur non lucratif est questionnée au niveau national.

L'année 2018 a été riche en mobilisation sur le plan national. De grandes réformes sont intervenues ou sont en cours de discussion dans nos différents secteurs d'activité.

« Ma santé 2022 » dans le domaine sanitaire qui a donné lieu à une analyse très approfondie de l'UNIOPSS dans sa commission santé avec une vingtaine d'amendements à l'assemblée nationale et 18 actuellement portés au Sénat.

La Stratégie de lutte contre la pauvreté avec des mesures saluées par le niveau national mais jugées insuffisantes sur certains points avec une inquiétude marquée portée par le collectif Alerte sur le futur revenu universel d'activité,

La concertation Grand Age et Autonomie et la future loi sur l'accompagnement au vieillissement.

L'Uniopss avec 16 organisations (associations, organisations syndicales, mutuelles) a élaboré un « Pacte Social et Écologique » comprenant 66 propositions pour guider les politiques publiques.

En effet, l'Uniopss et les grandes associations nationales ont déploré tout au long de l'année un manque de considération de la part des pouvoirs publics qui les ont consultés plus que concertés sans prendre en compte les désaccords qui se sont exprimés et en privilégiant une grille de lecture parfois de court terme et trop économique au détriment des besoins réels des usagers et bénéficiaires sur le long terme.

Dans notre région, le dialogue avec les autorités publiques est plus constructif. Des relations étroites sont établies avec la DRJCS pour engager le suivi sur le logement et la stratégie de lutte contre la pauvreté, l'ARS au sein de la Commission Régionale de Concertation avec les fédérations, la DIRPJJ au sein d'une Concertation avec les fédérations.

Ces travaux sont importants car au-delà d'une meilleure connaissance réciproque, ils permettent de transmettre des alertes et des préconisations à destination des publics fragiles et des établissements et services qui les accompagnent.

Avec les départements, le partenariat est également productif par exemple dans le Puy de Dôme sur les personnes âgées ou sur la Métropole de LYON pour les mineurs non accompagnés ou la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Nous avons aussi une représentation au CESER en la personne de Frédéric RAYNAUD, notre vice-président qui peut apporter son témoignage.

Quelles sont nos perspectives pour l'année 2019 ?

Comme vous le verrez dans le rapport financier de notre trésorière, la situation économique de l'Uriopss s'est dégradée en 2018 avec un déficit important.

Notre premier défi est donc un retour impératif à l'équilibre budgétaire. Les 6 départs ou absences de conseillers techniques entre 2017 et 2018 ont été compensés et notre nouvelle équipe - presqu'au complet depuis la fin de l'année 2018 - s'attache à construire des interventions de qualité au plus près des besoins des adhérents.

Notre deuxième défi, c'est de terminer les actions d'harmonisation rendues nécessaires par la fusion : refonte des barèmes de cotisations pour apporter plus d'équité entre les adhérents et accord sur le temps de travail en cours de discussion. Laure Chareyre, la directrice, interviendra sur ces deux sujets dans quelques instants.

Notre troisième défi, c'est l'animation territoriale. Notre région est vaste mais nous devons apporter les mêmes services dans tous les territoires. Les rencontres avec les adhérents sont essentielles pour créer du lien et être à l'écoute des besoins. C'est notre élément de différenciation et je serai personnellement attentive à cette priorité.

Enfin, **notre quatrième défi**, il est politique. L'identité de l'Uriopss n'est pas uniquement de mettre à disposition des formations et de l'expertise technique. Nous portons des positionnements et des valeurs que nous devons faire entendre auprès des pouvoirs publics mais aussi auprès des autres acteurs et représentants de nos secteurs d'activités. Nous sommes les garants des fondements à l'origine de la création de nos associations.

Cette identité politique de l'Uriopss - qui questionne aussi le niveau national – et la déclinaison de ses missions seront le thème de notre prochain séminaire administrateurs/salariés du 21 mai.

Pour conclure, je voudrais tous vous remercier pour les contributions très riches que vous apportez à notre travail commun.
C'est la réflexion, la capacité à nous remettre en cause, le dialogue et le travail collaboratif dans la durée qui sont les plus efficaces pour préparer l'avenir.

Je vous remercie de votre attention

Mme Dominique Lebrun

Présidente
Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

2 Rapport financier 2018 Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Avertissement : le comparatif 2018/2017 est indicatif. Suite à la fusion au 1er janvier 2018, il semble pertinent de faire apparaitre les comptes des deux entités avec un consolidé 2017. Des choix de regroupements de comptes ont dû être opérés pour cette présentation consolidée 2017.

URIOPSS ARA

EVOLUTION ANNUELLE DU COMPTE DE RESULTAT

	2018	2017		
	Uriopss ARA	**Consolidé deux ex Uriopss 2017**	**EX Uriopss 69**	**EX Uriopss 63**
Produits d'exploitation				
Prestations de service	578 300	784 566	530 735	253 831
Subventions d'exploitation	33 830	41 445	29 445	12 000
DONT *subvention sur actions*	*13 780*	25 445	*25 445*	
Cotisations (adhérents + partenaires)	670 561	700 313	567 004	133 309
Autres produits de gestion courante	6 945	13 607	10 935	2 672
Reprises sur DAP et transfert de charges	68 620	94 236	88 472	5 764
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	**1 358 255**	**1 634 167**	**1 226 591**	**407 576**

Charges d'exploitation				
Achats et charges externes	397 923	564 319	358 120	206 199
Impôts et taxes	49 457	46 317	45 529	788
Salaires et charges sociales	930 053	1 004 202	803 845	200 357
Dotations et autres charges	50 729	66 052	61 338	4 714
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	**1 428 162**	**1 680 890**	**1 268 832**	**412 058**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**- 69 906**	**- 46 723**	**- 42 241**	**- 4 482**
Produits financiers	2 458	2 258	1 148	1 110
Charges financières	484	529	529	
RESULTAT FINANCIER	**1 975**	**1 729**	**619**	**1 110**
Produits exceptionnel	5 433	14 681	14 681	
Charges exceptionnelles	14 852	2 264	2 264	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 9 420**	**12 417**	**12 417**	**-**
- Impôt sur produit financier	397	236	108	128
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
TOTAL DES PRODUITS	**1 366 147**	**1 651 107**	**1 242 420**	**408 687**
TOTAL DES CHARGES	**1 443 895**	**1 683 920**	**1 271 733**	**412 187**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 77 748**	**- 32 812**	**- 29 311**	**- 3 501**

EVOLUTION ANNUELLE DU BILAN

	2018	2017		
ACTIF	**Uriopss ARA**	**Total consolidé deux ex Uriopss**	**EX Uriopss 69**	**EX Uriopss 63**
Actif immobilisé Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles	96 842	134 580	130 128	4 452
Immobilisations financières	9 499	10 124	8 697	1 427
TOTAL Actif immobilisé	**106 341**	**144 704**	**138 825**	**5 879**
Actif circulant Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	126 185	237 605	178 872	58 733
Disponibilités	558 499	616 604	215 328	401 276
Charges constatées d'avance	17 623	18 596	11 316	7 280
TOTAL Actif circulant	**702 306**	**872 805**	**405 516**	**467 289**
TOTAL ACTIF	**808 647**	**1 017 508**	**544 340**	**473 168**
PASSIF				
Fonds propres Fonds associatifs sans droit de reprise	298 132	298 132	114 505	183 627
Réserves	59 132	88 443	88 443	
Report à nouveau	209 288	212 790		212 790
Résultat	- 77 748	- 32 812	- 29 311	- 3 501
Total des fonds propres	**488 804**	**566 553**	**173 638**	**392 916**
Autres fonds associatifs Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports	-	7 500	7 500	0
Subventions investissement sur biens non renouvelables	2 409	4 631	4 631	0
Provisions réglementées	11 899	14 259	14 259	0
Total des autres fonds associatifs	**14 308**	**26 390**	**26 390**	**-**
Total des fonds associatifs	**503 112**	**592 943**	**200 028**	**392 916**
Provisions pour risques et charges	134 282	166 553	154 619	11 934
Total des provisions	**134 282**	**166 553**	**154 619**	**11 934**
Dettes Emprunts et dettes	171 053	236 183	170 644	65 539
Produits constatés d'avance	200	21 830	19 050	2 780
Total des dettes	**171 253**	**258 013**	**189 694**	**68 319**
TTOTAL PASSIF	**808 647**	**1 017 508**	**544 340**	**473 168**

ANALYSE DE L'EXPLOITATION

Produits en euros	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
Prestations de service	**578 300**	**784 566**	**(206 266)**
Subventions d'exploitation	**33 830**	**41 445**	**(7 615)**
Dont subvention sur actions	***13 780***	***25 445***	
Cotisations (adhérents + partenaires)	**670 561**	**700 313**	**(29 752)**
Reprises sur DAP et transfert de charges	**68 620**	**94 236**	**(25 616)**
Autres produits de gestion courante et droit d'auteur	**6 945**	**13 607**	**(6 662)**
TOTAL PRODUITS	**1 358 255**	**1 634 166**	**(275 911)**

Une baisse des produits d'exploitation de 276 k€

- **Une forte baisse des prestations de services de 206 k€ dont 95 k€ sur les accompagnements et formations** (en lien avec les absences de personnel sénior et des remplacements partiels sur tout ou partie de l'année). A noter aussi une forte baisse sur les journées d'étude - 93 K€ mais strictement liée à l'organisation par l'ex Uriopss Auvergne d'une journée exceptionnelle en 2017 et commune avec un partenaire dont une partie des produits a été reversée et les charges portées par l'Uriopss.
- **Une baisse des subventions** (-8 k€) liée à la fin de la subvention du conseil régional à l'ex Uriopss Auvergne.
- **Légère baisse des cotisations** : (-15 k€) du fait de quelques départs post fusion. Les cotisations des partenaires 15 k€ ont été aussi en baisse comme prévu par le regroupement de certains d'entre eux (une seule cotisation au lieu de deux).
- **Une baisse des reprises sur DAP et transferts de charges :** en 2017, impact des IJ AT ainsi que les remboursements de formation OPCA.

Charges d'exploitation	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
Achats et charges externes	397 923	564 319	(166 396)
Impôts et taxes	49 457	46 317	3 140
Salaires et charges sociales	930 053	1 004 202	(74 149)
Dotations et autres charges	50 729	66 052	(15 323)
TOTAL CHARGES	**1 428 162**	**1 680 890**	**(252 728)**

Une baisse des charges de 253 k€

- **Une baisse des achats et charges externes (- 166 k€)** liée essentiellement à la baisse de production
- **Une baisse des charges de salaires (- 74k€) :** les charges de salaires traduisent les successions de départs, arrêts maladie (depuis 2016) et les remplacements sur une partie de l'année 2018.
- **Des Dotations et autres charges :** une baisse en lien avec les dotations IDR.

RESULTATS	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(69 906)**	**(46 723)**	**(23 183)**
RESULTAT FINANCIER	**1 975**	**1 729**	**246**
RESULTAT EXCEPTIONNEL *(dont charges d'amortissements dérogatoires)*	**(9 420)**	**(12 417)**	**397**
▪ **Impôts sur produits financiers**	**397**	**236**	**161**
TOTAL DES PRODUITS	**1 366 147**	**1 651 107**	**(284 960)**
TOTAL DES CHARGES	**1 443 895**	**1 683 920**	**(240 025)**
EXCEDENT OU DEFICIT	**(77 748)**	**(32 812)**	**(44 936)**

Le résultat exceptionnel de – 9 k€ comprend un solde de charges 2017 de l' ex Uriopss Auvergne intégrées post fusion.

Le résultat net 2018 est de – 78 K€

ANALYSE DU BILAN

Actif circulant	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances	126 185	237 605	(111 420)
Disponibilités (valeurs mobil plact et dispo)	558 499	616 604	(58 105)
Charges constatées d'avance	17 623	18 596	(973)
Total actif circulant	**702 306**	**872 805**	**(170 499)**
TOTAL ACTIF	**808 647**	**1 017 508**	**(208 861)**

ACTIF	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	96 842	134 580	(37 738)
Immobilisations financières	9 499	10 124	(625)
Total actif immobilisé	**106 341**	**144 704**	**(38 363)**

Les créances sont toutes à moins d'un an et constituent des créances normales.

La totalité des disponibilités au 31/12/2018 représentent 558 k€

PASSIF	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise	298 132	298 132	0
Réserves	59 132	88 443	(29 311)
Report à nouveau	209 288	212 790	(3 502)
Résultat	(77 748)	(32 812)	(44 936)
Total des fonds propres	**488 804**	**566 553**	**(77 749)**

	2018	Consolidé 2017	Ecart 2018/2017
Fonds associatifs avec droit de reprise – Apports		7 500	(7500)
Subventions investissement sur biens non renouvelables	2 409	4 631	(2 222)
Provisions réglementées	11 899	14 259	(2360)
Total des autres fonds associatifs	14 308	26 390	(12 082)
Total des fonds associatifs	503 112	592 943	(89 831)
Total des provisions pour risques et charges	134 282	166 553	(32 271)
Total des dettes	171 253	258 013	(86 760)
TOTAL PASSIF	**808 647**	**1 017 508**	**(208 861)**

Les fonds associatifs avec droit de reprise correspondaient en 2017 au dernier remboursement du contrat d'apport de France Active (30 k€ sur 4 ans). Il s'agissait de soutenir les engagements de travaux de rénovation des bureaux.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires (affectation des dons des adhérents en 2012 et dédiés aux travaux de rénovation).

Les provisions pour risques et charges recouvrent uniquement les provisions pour IDR.

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

1. **La réforme des cotisations** engagée en 2018 et mise en application 2019 devrait consolider le niveau des cotisations. L'objectif fixé lors de la dernière AG était d'établir un critère de cotisation unifié et équitable entre les adhérents sur la grande région. Le temps consacré à cette réforme est important mais nécessaire car le choix a été fait de contacter tous les adhérents qui devaient avoir une augmentation avant l'envoi de l'appel de cotisations. Gageons qu'au final l'Uriopss trouvera l'équilibre nécessaire pour assumer ses missions.

2. Autre élément important mené de front est celui de **la négociation des accords** (statut et ARTT) pour l'équipe salariée. Cette négociation est délicate car dans un contexte financier très contraint, mais l'objectif est d'harmoniser le statut du personnel issu des deux ex-Uriopss avec une prise en compte des nouvelles modalités d'organisation sur la grande région.

3. **L'extension des systèmes de travail à distance et le changement de système d'information au sein du réseau Uniopss-Uriopss :**
   L'équipement adéquate pour le travail à distance est en cours et devrait être totalement déployé à l'automne. L'Uriopss a bénéficié d'un DLA (dispositif Local d'Accompagnement) pour évaluer les moyens matériels les plus adaptés à mettre en œuvre.
   Trois niveaux sont identifiés pour permettre l'adéquation du matériel :
   - Le travail en équipe et avec le réseau Uniopss
   - Les liens et réunions avec les administrateurs (instances vie associative et réunions de travail)
   - La proximité avec les adhérents qui permettra d'ouvrir l'accès aux commissions régionales à tous les adhérents à distance, tout en maintenant du présentiel au siège.

   Le changement de système d'information du réseau Uniopss-Uriopss lancé en 2019 permettra en principe en 2020 de bénéficier d'un système de gestion de qualité (administration de l'ensemble des adhérents, des activités, de la communication…) et d'opérer des gains de temps administratifs assez conséquents.

4- Les ressources humaines

Après trois années de recomposition de l'équipe, l'année 2019 permet de stabiliser une équipe composée de 16 personnes physiques (dont 1 absente toute l'année 2019) pour 15,6 ETP (dont 0,80 absente).

Après un accueil progressif de nouveaux conseillers techniques - Lionel GUERRET en juin (conseiller technique gestion-tarification-CPOM), Gaétane BARROT en août (Conseillère technique juriste) et Cédric GAILLARD en Novembre (conseiller technique juriste) - l'équipe prend sa réelle dimension cette année 2019. Il reste un ETP Conseiller technique qui n'a pas été remplacé et dont les fonctions ont été partagées en attendant le retour à l'équilibre financier qui reste l'objectif prioritaire en 2019.

Yannick PENDOLA

Trésorière

Uriopss ARA : budget prévisionnel analytique 2019

	BP 2019 Approbation CA du 27/03/2019	REALISE 2018
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 337 155**	**1 358 255**
TOTAL PRODUITS FIXES	**751 520**	**735 101**
COTISATIONS DES ADHERENTS	*642 000*	*635 071*
COTISATIONS DES PARTENAIRES	*35 490*	*35 490*
ABONNEMENTS DOCUMENTATION	*74 030*	*64 540*
TOTAL PRODUITS VARIABLES	**572 400**	**546 757**
FORMATION	*292 000*	*308 135*
PRESTATIONS PAYANTES	*254 200*	*205 793*
ACTIONS sur subventions	*26 200*	*32 830*
AUTRES PRODUITS	**9 200**	**11 128**
TRANSFERT DE CHARGES,	**4 035**	**22 282**
REPRISE SUR AMORTISSEMENT, PROVISIONS		**42 987**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 332 392**	**1 428 162**
CHARGES DE PERSONNEL	907 017	977 798
CHARGES FIXES	342 593	340 251
CHARGES VARIABLES	33 644	44 626
CHARGES RESEAU	7203	14 758
AUTRES CHARGES	41 935	50 729
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 763**	- **69 906**
RESULTAT FINANCIER	938	1975
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 582	-9 420
IMPOT SUR PRODUIT FINANCIER	397	397
RESULTAT NET	**9 885**	**-77 748**

3 Activités 2018

LES TEMPS FORTS DE l'ANNEE 2018

TEMPS FORTS UNIOPSS 2018

Les grands dossiers de l'année suivis par le réseau Uniopss-Uriopss :

- Chantier « Pour une politique ambitieuse de la vie associative »
- Réforme de la formation professionnelle
- Loi Elan sur le logement
- Immigration et circulaire Collomb
- Mineurs Non Accompagnés
- Stratégie nationale de protection de l'enfance
- Justice des mineurs
- Stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes
- Tarifs plafonds des CHRS
- Stratégie nationale de santé : conférence nationale de santé, Ma santé 2022 et l'article 51 LFSS 2018 (nouveau cadre d'expérimentations pour l'innovation)
- Santé mentale
- Chantier Serafin-PH
- Stratégie nationale 2018-2022 pour l'Autisme
- Chantier « Grand âge et autonomie »

23 communiqués de presse et tribunes > lien Espace presse

- M. le Président, passez à l'acte !
- Solidarité : les associations, dont l'Uniopss, expriment leur malaise
- Aides sociales : ne laisser personne de côté !
- 1,124 million de salarié-es dans les associations et fondations sanitaires et sociales en 2017
- Rentrée sociale 2018-2019 - Virage social ou simple détour ?
- Un PLFSS en trompe l'œil ?
- Un budget qui réduit le pouvoir d'achat des ménages précaires
- Droits de l'enfant : la France peut mieux faire ! Tribune
- Mineurs non accompagnés : d'abord des enfants !
- L'accompagnement des familles à domicile en danger !
- Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes : Que chacun puisse accéder aux droits communs…/ Communiqué collectif Alerte
- Lutte contre la pauvreté : une stratégie positive à concrétiser, des manques à combler / communiqué du collectif
- Stratégie de lutte contre la pauvreté : la pauvreté n'attend pas !
- Projet de loi Logement : propositions de l'Uniopss au bénéfice des plus fragiles
- Lutte contre la pauvreté : ne faisons pas l'économie d'une stratégie ambitieuse !
- Promouvoir la cohabitation intergénérationnelle
- L'Uniopss plaide pour une politique publique ambitieuse pour les personnes âgées
- Mise en œuvre des lois Santé et ASV : le réseau Uniopss-Uriopss dresse un bilan d'étape
- « Grand âge et autonomie » : Au-delà des effets d'annonce, une politique qui reste à co-construire !
- L'Uniopss plaide pour une refonte globale des établissements et services à domicile pour personnes âgées
- Santé mentale. L'Uniopss co-signataire d'une tribune
- Transformation du système de santé : les associations ont leur mot à dire !
- Stratégie Santé : Des évolutions positives, mais prioritairement axées sur la médecine libérale et l'hôpital

Les outils du réseau :

Guide de gestion budgétaire
SOCIAL & MÉDICO-SOCIAL

http://www.guide-gestion.fr/

Guide de l'employeur associatif
SANITAIRE & SOCIAL

http://www.guide-employeur.fr/

Boite à outils
« Gouvernance des associations de Solidarité »

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis la fusion des Uriopss Auvergne et Rhône-Alpes, les nouveaux administrateurs et l'équipe se sont attachés à s'adapter aux évolutions et à construire une nouvelle organisation de l'Uriopss ARA.

Un projet 2018-2022, de nouveaux statuts, une nouvelle gouvernance ; une équipe transformée : retrouvez les documents de présentation sur notre site portail :

- ✓ projet associatif, statut : lien
- ✓ les membres du Conseil d'Administration :lien
- ✓ l'organigramme de l'équipe : lien

Missions de l'Uriopss ARA liées à l'adhésion

50 % du temps de travail de l'équipe est consacré à l'ensemble des missions collectives, individuelles et de réseau Uniopss-Uriopss. C'est l'équivalent des ressources cotisations des adhérents, des cotisations partenaires et des abonnements.

Mission collective et de réseau : quatre piliers à mieux faire connaître (rôle de pont entre les associations de solidarité et les pouvoirs publics et entre les associations elles-mêmes)

1) Animation de commissions régionales en lien avec les commissions nationales

Un conseiller technique dédié et des adhérents volontaires de tous les départements.

En 2018 l'identité des commissions régionales est la suivante :

- **Commission citoyenneté et autonomie** et deux **groupes de concertation Personnes Agées et Handicap** (Jean JALLAGUIER et Vanessa MAISONROUGE)
- **Alerte en région** (Julie ARNAUD-LEYNAUD) et Alertes Locaux (Flore CHALAYER)
- **Commission Protection de l'enfance (**Flore CHALAYER)
- **Commission Petite enfance** (Flore CHALAYER)

Pour la santé, il n'y a pas à ce jour d'organisation régionale formelle sur la région. Laure CHAREYRE représente l'Uriopss ARA à la commission Santé de l'Uniopss et les représentations sont réparties entre administrateurs et direction.

Flore CHALAYER : conseillère technique petite enfance - protection enfance - lutte contre les exclusions

- **La commission régionale protection de l'enfance** s'est réunie 3 fois en 2018 et a alimenté les travaux du réseau Uniopss relatif à la Stratégie de la protection de l'enfance (lien vers le site). Cette commission permet aussi de faire un tour d'horizon des départements et d'échanger sur les actions possibles.

- **La commission régionale petite enfance** s'est réunie 5 fois et a contribué au chantier Uniopss sur la réforme du cadre normatif des établissements petite enfance en alertant entre autre sur l'article 50 de la loi société de confiance. Elle a aussi fait connaître l'inefficience en l'état des bonus instaurés par la stratégie de lutte contre la pauvreté et à alimenter le plaidoyer de l'Uniopss. (lien vers le plaidoyer). Enfin cette commission prépare l'évènement bi-annuel de la Petite Enfance en 2019, instauré depuis 2015 à l'initiative de cette commission.

- Une autre action importante a été l'implication dans les travaux sur les **Mineurs Non Accompagnés**. Une participation aux ateliers de la Métropole de Lyon à la demande des élus et permettant la prise en compte des besoins de ces mineurs avec des actions concrètes pour 2019. Même débat au sein du **Collectif Alerte 01** pour mobiliser le département de l'Ain sur cette question. Enfin, l'organisation de la **Journée Uriopss en novembre 2019** sur le même sujet et qui a réuni 150 personnes. (lien sur le Compte-rendu). Des suites seront envisagées en 2019 avec l'Espace de Recherche et de Prospective (ERP), selon les réponses au questionnaire.

- En ce qui concerne **l'animation territoriale**, Flore CHALAYER et Yannick PENDOLA co-animent les temps collectifs avec l'ensemble des adhérents de la Métropole de Lyon. Depuis plus d'un an, quatre associations d'activités différentes expérimentent un travail de co-construction intersectoriel relatif à l' « habitat transitionnel inclusif » pour tous publics fragiles. Cela a permis des rencontres avec l'ARS, la Métropole de Lyon, les bailleurs sociaux et de préciser les attendus réciproques. Une restitution de ces travaux sera faite en 2019.

- **Mouvement ascendant-descendant :** Adhérents-Commissions régionales-Commissions nationales pour une co-construction des avis, alertes et positions du réseau**.**

Ce qui va changer : ce travail est encore trop confidentiel et doit être beaucoup plus diffusé à l'ensemble des adhérents par secteur. Une Newsletter PA/PH et une Newsletter Alerte sont déjà à l'œuvre. Mais il reste à consolider cela pour la Protection de l'enfance, la Petite Enfance et la Santé. Pour l'instant, chaque conseiller technique adressera les ordres du jour et comptes rendus à l'ensemble des adhérents des secteurs d'activités pour leur permettre d'être informés et de contribuer à distance ou en présentiel.

2) Animation intersectorielle territoriale

- **Mouvement Horizontal** : sur chaque département ou territoire de deux départements

L'animation est assurée par un administrateur Uriopss et un conseiller technique dédié. La volonté de l'Uriopss est de permettre aux adhérents de travailler ensemble sur les problématiques de son territoire et de co-construire des propositions communes.

L'ensemble des animations territoriales est piloté par Julie ARNAUD-LEYNAUD, directrice adjointe, et devra être totalement déployé d'ici le 1er trimestre 2020. Julie ARNAUD-LEYNAUD participe aussi à la commission nationale Uniopss « territoires et vivre ensemble » qui permet d'échanger sur les pratiques régionales au plus proches des adhérents.

Objectif : être auprès des adhérents pour identifier les besoins, animer des échanges entre adhérents et organiser des rencontres avec les pouvoirs publics chaque fois que de besoin.

A suivre : la couverture progressive 2019-2020 sur tous les territoires de la région.

3) Commissions régionales de travail thématique avec des adhérents volontaires :

- **Commission RH** animée par Anne-Angélique FAUVET,
- Une nouvelle commission est lancée pour 2019 sur la **« diversification des ressources»** animée par Lionel GUERRET. C'est un sujet qui nous tient à cœur depuis plusieurs années sans réussir à mobiliser les adhérents sur le sujet jusqu'à cette année. Il nous semble en effet essentiel, dans le contexte de la transformation de l'offre et de l'invention associative de trouver d'autres sources de financements et de ressources propres pour les associations de solidarité. La Recherche et Développement de l'association, nécessaire à la légitimité de son utilité sociale, doit trouver ses propres ressources. C'est aujourd'hui une quinzaine d'associations adhérentes très diverses (taille, activités, implantation géographique, formes de financements) qui se sont jointes à cette commission en 2019.

Lionel GUERRET : conseiller technique gestion-tarification–CPOM.
Nouveau salarié arrivé en juin 2018

- Très vite intégré à l'équipe et surpris par la réelle dynamique du réseau (Uniopss–Uriopss). Beaucoup d'échanges de pratiques et de compétences.
- Du côté des adhérents, il existe un lien fort à l'Uriopss et beaucoup de bienveillance vis-à-vis de l'Uriopss pendant cette période d'importants changements internes. Les adhérents sont en recherche d'échanges, de partage, et motivés pour contribuer. Il y a aussi une forte attente sur la veille réglementaire car les directeurs n'ont pas le temps de tout suivre eux-mêmes.
- **Premières actions menées** : les journées budgets délocalisées, la journée régionale de rentrée, les formations CPOM. Un travail conséquent est engagé avec les conseillers techniques sectoriels pour affiner le diagnostic en amont du CPOM.
- Enfin, l'identification du besoin de travail sur la diversification des ressources et financements des associations. Annoncé lors de la journée sur la vie associative en décembre 2018, ce groupe de travail s'est réuni avec une quinzaine d'adhérents début 2019 pour élaborer sa feuille de route. Des restitutions à l'ensemble des adhérents seront effectuées régulièrement.

4) Représentation auprès des pouvoirs publics

Une mission alimentée par les divers types de commissions de travail avec les adhérents, pour valoriser la parole des publics fragiles et des associations de solidarité. Cette représentation est assurée par des administrateurs et des salariés de l'Uriopss. Il s'agit de toutes les représentations et actions auprès des pouvoirs publics (ARS- CRSA- DIRPJJ- DRJCS-CD, CESER, Conseil de Développement…)

Les mandats au sein des instances de consultations : Commissions d'appel à projet, CDCA, CTS… sont assurées avec l'aide complémentaire d'adhérents sur les différents territoires. Un outil numérique récapitulant tous les mandats de l'Uriopss est en cours d'élaboration et sera disponible sur le site de l'Uriopss dans le 2ème semestre 2019.

Nous avons aussi répondu à la demande des élus de la Métropole de Lyon pour participer et animer un des ateliers de travail sur les Mineurs Non Accompagnés.

Faire réseau

- **La journée de rentrée annuelle** et la production du document de rentrée sociale du réseau Uniopss-Uriopss.

C'est l'occasion pour 200 participants, administrateurs et dirigeants associatifs, de se rencontrer, d'accéder au document de rentrée sociale très complet sur tous les enjeux du secteur associatif sanitaire et social et de comprendre les priorités politiques et financières en cours ou à venir.

Le document de rentre sociale est réalisé chaque été par l'ensemble des conseillers techniques et directeurs de l'Uniopss et des Uriopss pour être livré fin septembre dans les Uriopss.

La journée de rentrée en Uriopss est l'occasion de *Faire réseau* autour de ces enjeux.

En 2018 nous avons présenté en matinée une synthèse très dense compte tenu de l'actualité (lien vers diaporama) et avons consacré l'après-midi à l'Europe sociale en amont de la journée Uniopss organisée en Mars 2019 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Un collectif inter-associatif a été créé par l'Uniopss avec EAPN France et les adhérents nationaux afin de réaliser un manifeste commun aux associations de solidarité « Pour une Europe Solidaire». (lien vers le manifeste)

La prochaine journée de rentrée 2019 aura lieu le mercredi 2 octobre 2019 à Dardilly.

Congrès de l'Uniopss en avril 2018

Autre temps fort du réseau celui du congrès bi-annuel intitulé en 2018
« LIBERTES, *IN*EGALITES, FRATERNITE ? LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE S'ENGAGENT ! » > 1 000 participants et la finalisation d'un manifeste

Cinq membres de l'équipe de l'Uriopss ARA et un membre de l'ERP se sont investis dans les animations d'agoras.

Le prochain congrès aura lieu les **1er et 2 avril 2020 à Rennes**.

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes

Laure CHAREYRE et Frédéric RAYNAUD sont membres titulaire et suppléant du conseil d'administration et bureau.
A ce titre Laure Chareyre siège pour le CNCRESS au Conseil Supérieur de l'ESS et assure la présidence de la Commission Europe et International. Le travail de cette commission en 2018 a permis de faire des propositions concrètes reprises pour certaines dans le Pacte de Croissance ESS avec notamment la question de l'accessibilité aux fonds Européens, un fonds à créer pour les avances de trésorerie aux acteurs, et un travail encore à poursuivre en matière de reconnaissance des SSIG et SIEG.

Mouvement associatif : l'Uriopss est représentée par Bruno DE LA BASTIE. Un administrateur devra être proposé au CA pour assurer la continuité.

Espace de Recherche et de Prospective a poursuivi activement les différents travaux en termes de recherches et de prospective et présentera le bilan de son activité lors de son assemblée générale du 28 mai prochain. Retrouvez les travaux finalisés sur le site de l'ERP (https://erp-santesocial.eu/). A noter que l'Uriopss PACAC a rejoint l'ERP complétant les approches de prospective de l'Uniopss et de l'Uriopss ARA.

GRISS (Groupement Régional Interfédéral Sanitaire et Social du secteur Privé Non Lucratif).

Pour mémoire, ce groupement, a été proposé en 2010 par l'Uriopss à l'ensemble des représentants régionaux des adhérents nationaux à l'Uniopss (60 en région), la délégation FEHAP et la délégation FEGAPEI et APAJH. L'objectif était de constituer une force politique représentative de l'ensemble du secteur Privé Non Lucratif Sanitaire et Social et capable de porter une parole commune en matière de santé au sens large.

Les recompositions des réseaux fédératifs et syndicats d'employeurs ainsi que notre propre fusion d'Uriopss ont mis un peu en attente le GRISS ARA qui s'est toutefois réuni pour émettre un avis commun sur le PRS 2018-2022 (lien vers avis Griss).

Chacune des Union et Fédération membre du GRISS portant aussi son propre avis détaillé sur le PRS avec sa spécialité (lien vers Avis Uriopss).

La relance du GRISS ARA pourra s'engager sur le dernier trimestre 2019. Il nous faut aussi en amont, mobiliser les représentants des adhérents nationaux Uniopss en région qui composent officiellement la conférence régionale du réseau Uniopss –Uriopss, à l'origine du GRISS.

Mission soutien individuel aux adhérents

Conseils aux adhérents

L'ensemble des conseillers techniques sont à disposition des adhérents pour toute information technique en lien avec leurs compétences par téléphone, messagerie ou rendez-vous.

En 2018 ce sont **2 500 conseils** aux adhérents qui ont été servis dont en particulier 1 800 conseils en droit social et droit associatif.

A noter que le départ des deux juristes en Août 2018 a eu pour conséquence une adaptation nécessaire. Ainsi les questions de droit associatif n'ont pas pu être traitées dans l'immédiat, les salariés recrutés étant en cours de formation sur le sujet, et le seront dans le courant de l'année 2019.

Gaétane BARROT juriste en droit social est arrivée en septembre et s'est attelée en priorité aux consultations, à la journée de rentrée avec un zoom sur la réforme de la formation, aux sessions de formations et au guide de l'employeur associatif produit en ARA.

Un nouveau conseiller technique juriste, Cédric Gaillard, est arrivé en novembre et se forme à l'ensemble des domaines.

Veille et information

En 2018, le réseau Uniopss-Uriopss a produit sur son site **3 590 nouvelles fiches d'expertises**.

En Uriopss ARA :

- La Newsletter aux adhérents et la Newsletter grand public : **2 840 Abonnés**
- Trait d'Union : revue mensuelle en **490 exemplaires**
- Offres d'emplois : **155 offres d'emploi diffusées sur le site (+ 49 %)**

Productions

50 % du budget de l'Uriopss et du temps de travail des salariés recouvrent le développement des services en réponse aux besoins et demandes des adhérents.

Les productions sont assurées par l'ensemble de l'équipe, ce qui explique que cette année encore le volume d'intervention n'a pas retrouvé son niveau antérieur à 2016.

A partir de 2019, avec une équipe stabilisée, nous pourrons répondre progressivement à l'ensemble des besoins.

Accompagnement

41 conventions pour

112 jours d'intervention

Formation

Inter : **32** stages / 310 stagiaires

Intra : **40** stages / 728 stagiaires

PSE : **391 h** / 290 stagiaires

11 Journées

d'étude/Evènements

(hors journée de rentrée)

470 participants

3 Actions collectives

- ✓ Animation Plateforme Aide au répit des aidants (ARS)
- ✓ Hébergement temporaire (ARS)
- ✓ Développer et maintenir les liens avec la cité (Conférence financeurs Puy de Dôme)

A noter que de **nouveaux services** sont proposés en matière de coaching individuel et collectif, le co-développement, de formation des cadres intermédiaires….

Retrouvez les vidéos de présentation de nos formations et accompagnements sur notre chaîne Youtube : https://www.youtube.com/user/UriopssRA

Enfin, pour assurer la qualité et la mise en œuvre de toutes ces actions par les conseillers techniques, il faut saluer l'équipe support qui a dû absorber toutes les tâches administratives liées à la fusion, se réorganiser sur les deux sites avec toute une coordination à distance mise en place progressivement le tout dans un contexte d'absence de personnel conseillers techniques.

Aujourd'hui, même s'il reste encore beaucoup à faire, le chemin restant à parcourir est plus visible.

Véronique RAY, responsable des fonctions supports.

- Véronique RAY témoigne que toute l'équipe administrative a dû absorber un travail important. Il a fallu aussi s'adapter aux méthodes de travail différentes et intégrer des données plus larges avec la connaissance des adhérents sur les deux ex-régions. Il a fallu toute l'année 2018 pour absorber l'ensemble des tâches administratives modifiées et faire équipe au service des adhérents

CONCLUSION

ET ORIENTATIONS

Ces deux dernières années ont été particulièrement éprouvantes car il a fallu travailler au mieux la préparation de la fusion en 2017 et sa mise en œuvre en 2018 dans un contexte financier très tendu pour les adhérents comme pour les deux Uriopss. A noter que les gouvernances précédente et actuelle, ont été à la hauteur de ce passage et des enjeux, en permettant de sécuriser l'avenir.

Aujourd'hui l'équipe est stabilisée depuis seulement septembre 2018. Il faut rappeler que nous avons vécu 6 départs et absences entre 2017 et 2018. Cela représenté une charge importante de transfert de compétences et de remplacement pour l'ensemble de l'équipe. Les transformations du travail, la réalité des effets géographiques de la grande région et les résultats financiers déficitaires auraient pu avoir un effet démobilisateur ce qui n'est vraiment pas le cas. Je tiens à valoriser ici la motivation des anciens et nouveaux salariés qui composent cette équipe très motivée, sérieuse, agile, créative et que j'ai le plaisir de diriger. Les deux chantiers importants en interne pour ce premier semestre 2019, et qui font suite à la fusion, restent la réforme des cotisations pour l'ensemble des adhérents et la négociation des accords salariaux et d'aménagement du temps de travail pour l'équipe.

L'actualité sociale et les exigences des pouvoirs publics sous contrainte financière, avec qui nous sommes en constante relation, montre quel chemin il reste à parcourir pour faire entendre les associations de solidarité dans leur légitimité d'observation, de propositions et de soutien auprès de toutes les personnes fragiles. C'est le défi que nous devons relever dès cette année. Nous dévons développer la communication sur nos participations avec les adhérents à toutes les instances qui permettent de prendre en compte les publics fragiles quelles que soient leur fragilité. C'est un enjeu de société que notre réseau défend depuis son origine et qui se traduit plus que jamais aujourd'hui par une nécessaire prise en compte de la vision globale des besoins des personnes avec une force de conviction à déployer du niveau local jusqu'au niveau européen. Souhaitons qu'en 2019 nous puissions développer ensemble cette force commune, même si les contraintes sont très prégnantes. La société civile se transforme très rapidement et s'engage beaucoup plus fermement que dans les décennies précédentes. Les repères sont troublés mais sont aussi source de créativité et d'engagement qui nous encouragent à poursuivre dans cette voie. A l'heure des choix, les sujets de société et de transformation sont tels que nous devons élargir notre champ d'action et les cibles prioritaires. Au sein de l'Uriopss, administrateurs et salariés, font équipe pour œuvrer dans ce sens avec les adhérents.

C'est pourquoi, nous devons être en capacité de répondre aux besoins des administrateurs et des directions qui demandent un service technique expert et réactif pour faire face aux exigences de la gestion quotidienne. Mais nous devons aussi développer une proximité avec les adhérents qui comptent sur notre réseau pour porter plus fortement la question sociétale des publics fragiles et être un porte-voix avec d'autres auprès des pouvoirs publics et du grand public.

Deux approches et attentes d'adhérents qui reposent sur des temporalités différentes et complémentaires. Si nous ne voulons pas subir la transformation de l'offre dans l'injonction et le « pré formatage », nous devons coordonner ensemble ces deux niveaux de travail.

Laure CHAREYRE

Directrice de l'Uriopss ARA

Les adhérents de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

434 personnes morales et 1 314 établissements et services
Ainsi que 63 membres adhérents nationaux

Photographie des établissements et services adhérents par territoire au 1er janvier 2018

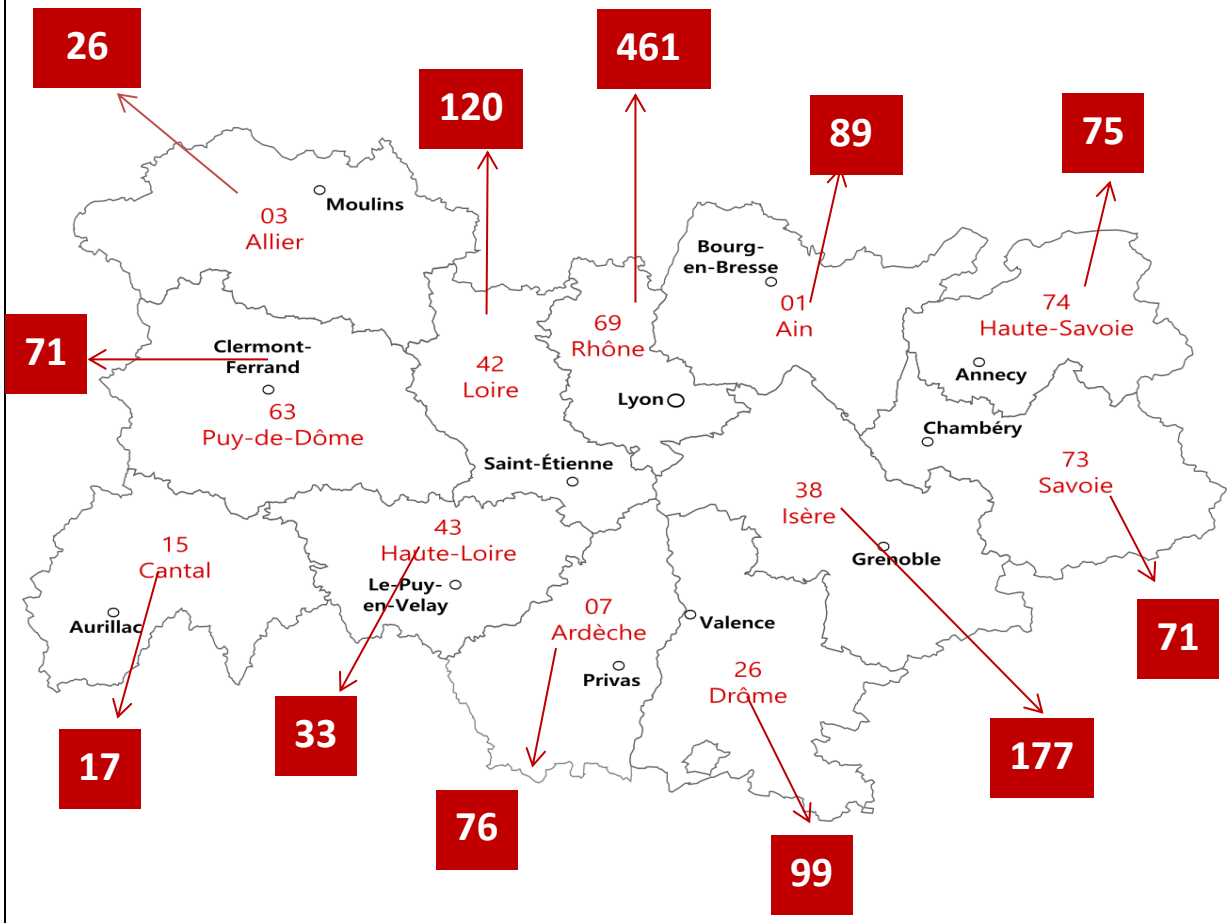

Répartition des adhérents selon leur activité principale

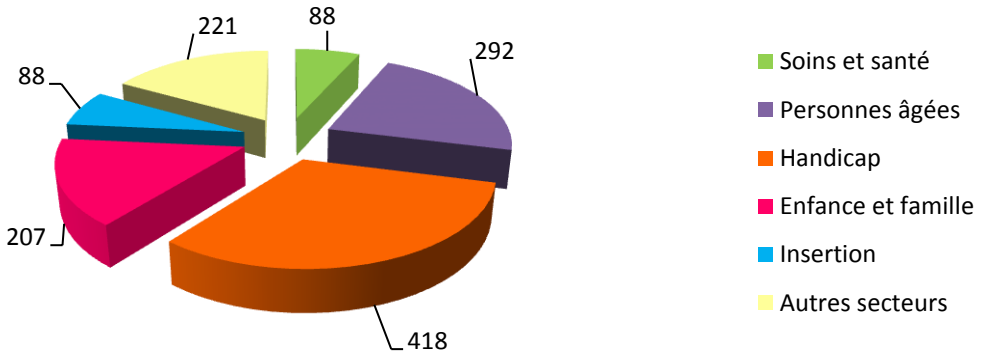

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

BUREAU

Mme Dominique LEBRUN, présidente

M. Frédéric RAYNAUD, vice-président

Mme Françoise JANISSET, secrétaire

Mme Yannick PENDOLA, trésorière

M. Robin DUMAS

M. Christophe TEYSSANDIER
M.Jacques GAUCHER

13 REPRESENTANTS TERRITOIRES

AIN – M. Philippe FELIX, *directeur établissements ORSAC*

ALLIER – M. Christophe TEYSSANDIER, *directeur général UNAPEI pays d'Allier 03*

ARDECHE – M. Raphaël RIGOT, *directeur fédération ADMR 07*

CANTAL – M. Claude TYSSANDIER, *président ASeD 15*

DROME – M. Jean CHAPPELLET, *président Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Drôme*

ISERE – Mme Annie DESCHAMPS, *Présidente CODASE (38)*

LOIRE – *1 siège vacant*

HAUTE-LOIRE – Mme Françoise JANISSET, *directrice de l'EHPAD Bon accueil (43)*

PUY-DE-DOME – M. Frédéric RAYNAUD, *directeur général de la Mutualité française du Puy de Dôme*

METROPOLE DE LYON – Mme Yannick PENDOLA, *directrice générale ACOLADE*

RHONE – *1 siège vacant*

SAVOIE – M. Robin DUMAS, *directeur général Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie*

HAUTE-SAVOIE – M. Jean-François DIETLIN, *directeur MECS St Benoit Apprentis d'Auteuil*

12 REPRESENTANTS ACTIVITES

SANTE
Mme Stéphanie DEMARET, *directrice de l'UGECAM (69)*
Mme Dominique LEBRUN, *administratrice de l'ORSAC (69)*

LUTTE CONTRE LES EXCLUSION
M. Gilles LOUBIER, *directeur ANEF 63*
1 siège vacant

ENFANCE-FAMILLE
Mme Frédérique DE CIANTIS, *directrice opérationnelle ACOLADE (69)*
M. Edouard SIMONIAN, *président Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie (73-74)*

HANDICAP
M. René BAPTISTE, *président GRIM (69)*
M. François REVOL, *directeur général ADIMC 74*

PERSONNES AGEES
Mme Jocelyne LABOURÉ, *directrice AIMV 42*
Mme Claude MONTUY-COQUARD, *directrice filière MS Mutualité Française 42-43*

TRANSVERSAL
Mme Christiane DEMIGNE, *administratrice ALTERIS (63)*
Mme Corine MEYER, *directrice Lycée professionnel et technologique Alexis CARREL (69)*

4 REPRESENTANTS REGIONAUX DES ADHERENTS NATIONAUX

Mme Maryse BASTIN *(Fédération des Acteurs de la Solidarité)*
M. Marc DUPONT *(UNA)*
M. Gilles VALLADE *(LADAPT)*

4 PERSONNES QUALIFIEES

Mme Sonia FAVRE-CAPDEPON
M. Jacques GAUCHER

1 REPRESENTANT DES SALARIES

Mme Flore CHALAYER

© Uriopss ARA, mars 2019

Club des partenaires 2019

Ils ont confirmé leur soutien sur la région ARA

ADERE LAURA "le réseau d'achat partagé"

APOGÉES MUTUALISONS L'EXPERIENCE

AG2R LA MONDIALE

cegi alfa

BANQUE des TERRITOIRES

domino assist'm missions médico-sociales

Chorum

MUTUALITÉ FRANÇAISE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CREDIT COOPERATIF

Crédit Mutuel Massif Central

Crédit Mutuel

sham

CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

MACIF

www.uriopss-ara.fr

Siège : 259, rue de Créqui – 69003 Lyon

Site de Cébazat : ZAC Les Montels III –

Rue Marie Marvingt – 63118 Cébazat

04 72 84 78 10 – contact@uriopss-ara.fr